



HAL
open science

Inscription des plantes médicinales de Guyane à la pharmacopée française : démarche, enjeux et perspectives.

Marie Fleury, Emeline Houël, Karine Rinna

► To cite this version:

Marie Fleury, Emeline Houël, Karine Rinna. Inscription des plantes médicinales de Guyane à la pharmacopée française : démarche, enjeux et perspectives.. UPF-Université de la Polynésie française, <https://hal-upf.archives-ouvertes.fr/hal-03959069>, 2023, 978-2-9534554-8-9. hal-04050311

HAL Id: hal-04050311

<https://hal.science/hal-04050311>

Submitted on 29 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Marie FLEURY, Émeline HOUËL, Karine RINNA

UMR 208 PALOC MNHN-IRD, Présidente de GADEPAM,
Antenne du MNHN en Guyane, Campus de l'IRD,
BP 90165 97323 Cayenne.
Auteur Correspondant : marie.fleury@mnhn.fr ;
gadepam@wanadoo.fr

Inscription des plantes médicinales de Guyane à la pharmacopée française : démarche, enjeux et perspectives

Résumé

Une quinzaine de plantes médicinales de la pharmacopée guyanaise ont été inscrites sur la liste des plantes médicinales de la pharmacopée française entre 2015 et 2016. Le choix des plantes a été fait selon plusieurs critères : efficacité, abondance, facilité de mise en culture, mais aussi toxicité.

En effet, il nous a paru utile de lever le voile sur la toxicité potentielle de certaines plantes, qui sont très utilisées dans la pharmacopée locale, mais qui semblent présenter une certaine toxicité lors des essais cliniques sur animaux par exemple. La possibilité de tester plus avant la toxicité des plantes et la nocivité de leurs usages nous a paru primordiale, étant donné le nombre d'accidents, dus à l'usage (mauvais) des plantes, qui arrivent en Guyane.

D'autres plantes ont été sélectionnées en fonction de leur usage courant et de leur facilité

d'accès ou de mise en culture, afin d'en faciliter la valorisation économique éventuelle.

La première étape de l'inscription de 15 plantes à la pharmacopée française étant réalisée, nous nous penchons actuellement sur des travaux plus approfondis afin d'avoir les éléments nécessaires à la reconnaissance des drogues, leur pharmacologie et toxicité éventuelle.

Le but de cette démarche est donc à la fois de préserver la santé en encadrant l'usage de certaines plantes « sensibles », mais aussi d'ouvrir la voie à un développement économique endogène basé sur la culture, la transformation et la vente de plantes médicinales d'origine guyanaise. Cette démarche se met en place en étroite collaboration entre GADEPAM, la GDI (Guyane Développement Innovation), la CTG (Collectivité Territoriale de Guyane) et la Faculté de Pharmacie de Paris.

Registration of French Guiana's Medicinal plants on the French pharmacopoeia: Approach, stakes and perspectives

Abstract

About fifteen medicinal plants of the Guianese pharmacopoeia were registered on the medicinal plants list of French pharmacopoeia between 2015 and 2016. The choice of plants was made according to several criteria: efficiency, abundance, ease of cultivation, but also toxicity.

Indeed it seemed to us useful to lift the veil on the potential toxicity of certain plants, which are very often used in the local pharmacopoeia, but which seem to present a certain toxicity during clinical trials on animals for example. The possibility of further testing the toxicity of these plants, and the dangers involved in their application seemed to us essential, given the number of accidents in French Guiana involving their use.

Other plants were selected for their common use

and their ease of access or cultivation, to further exploit their possible economic potential.

The first stage of the registration of 15 plants in the French pharmacopoeia now complete, we are presently pursuing their research in greater depth so as to have more precise information that will be necessary for their recognition as drugs, for their pharmacology and their possible toxicity.

The purpose of this approach thus is at once to protect public health by supervising the use of certain "questionable" plants, but also to open the way to an endogenous economic development based on the culture, processing and sale of therapeutic plants of Guianese origin.

This approach proceeds in close collaboration between GADEPAM, GDI (Guiana Development Innovation), CTG (territorial collectivity of French Guiana) and the Faculty of pharmacy of Paris.

Introduction : qu'est-ce qu'une pharmacopée ?

La pharmacopée est un recueil officiel, légal et obligatoire dans toutes les pharmacies d'un pays déterminé, contenant une description des médicaments d'usage courant en médecine et notamment : la formule de constitution, la composition analytique, les constantes physiques, les principales propriétés chimiques pouvant être utilisées pour leur identification et dans le cas des médicaments composés, la formule et le mode de préparation.

La première pharmacopée date d'Hippocrate, père de la Médecine moderne, et recense il y a près de 2500 ans en Grèce plus de 400 plantes médicinales.

En France, le premier Codex écrit en 1818 devient pharmacopée en 1965 : c'est un ouvrage réglementaire destiné aux professionnels de santé. Il participe à la protection de la Santé publique et est présenté sous forme de monographies. La Pharmacopée française (11^e édition) est préparée et publiée par l'ANSM et disponible gratuitement en ligne : www.ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/Pharmacopée/

Cependant, jusqu'à une époque récente, les plantes des Outre-mer étaient les grandes oubliées de la pharmacopée française : seulement 19 sur les 400 plantes médicinales recensées étaient inscrites en 2001. En 2005, deux nouvelles plantes sont inscrites sur la liste des plantes médicinales de la pharmacopée française (*Lippia alba* et *Senna alata*), suite aux travaux de Henry Joseph, Paul Bourgeois, et Maître Isabelle Robard. Finalement, suite à une démarche juridique de longue haleine, la loi LOEDEOM (Loi Organique pour le Développement Économique en Outre-Mer) intègre un décret en conseil d'État fixant les adaptations de la pharmacopée française nécessitées par les particularités des plantes médicinales d'usage traditionnel dans les départements et collectivités d'outre-mer.

Suite à ce décret, une commission interministérielle est mise en place assurant le suivi de 15 plantes médicinales pour chaque département et collectivité d'outre-mer (Robard, 2012 : 252). La Réunion, la Guadeloupe et la Martinique ont inscrits au moins une quinzaine de plantes pour chaque département. La Guyane a également entrepris d'inscrire une quinzaine de plantes à la liste de la pharmacopée française.

Contexte

En effet, le potentiel de la Guyane en termes de plantes médicinales est important car elle recèle au moins 600 à 700 plantes médicinales. Cependant ses usages domestiques sont plus ou moins en voie de disparition avec l'apparition d'une dépendance croissante aux produits importés industriels. Cependant la valorisation des plantes aromatiques et médicinales est un enjeu important tant, sur le plan culturel que sur le plan économique.

Un des objectifs essentiels de l'association GADEPAM est de valoriser la biodiversité guyanaise dans une démarche de développement endogène et d'économie sociale et solidaire, à partir des porteurs de savoirs pour un développement local durable de la Guyane. Il s'agit aussi de renforcer l'identité culturelle par une revitalisation de ces savoirs locaux, tout en assurant un contrôle de l'innocuité de l'efficacité pharmacologique des plantes utilisées.

C'est dans ce cadre conceptuel que l'association GADEPAM, en partenariat avec la GDI et sous la coupe de la CTG, a participé à l'inscription d'une quinzaine de plantes médicinales à la pharmacopée française. Cette inscription fait suite à une démarche longue et juridique d'un groupe de pharmaciens de la Guadeloupe et des autres départements de l'Outre-mer, sous la supervision du Docteur Henry Joseph, et avec l'assistance juridique de Maître Isabelle Robard.

Méthodologie

DÉMARCHE POUR LA SÉLECTION DES PLANTES

Différentes réunions ont été organisées à la Région Guyane (actuelle CTG) avec des professionnels (pharmaciens, agriculteurs...), des utilisateurs, des associations, la GDI, ... afin d'échanger sur la démarche et choisir ensemble une liste de plantes sélectionnées pour l'inscription.

Plusieurs critères de sélection ont été mis en avant :

- l'importance des usages traditionnels ;
- une représentativité des plantes les plus couramment utilisées dans différentes communautés de Guyane ;
- l'intérêt pharmacologique ;
- l'intérêt économique ;
- la facilité de mise en culture ;
- la toxicité : en effet, il nous paraissait important de tenir compte de la toxicité des plantes, différents accidents ayant déjà eu lieu en Guyane, suite à l'utilisation de plantes médicinales. Il nous semblait donc opportun de saisir cette possibilité de faire des analyses toxicologiques sur certaines plantes couramment utilisées en Guyane, mais présumées toxiques.

DEMANDE D'INSCRIPTION DES PLANTES MÉDICINALES À LA PHARMACOPÉE FRANÇAISE

Cette inscription nécessite la préparation d'un dossier réalisé à partir de données bibliographiques : éléments de botanique, constituants chimiques, utilisations traditionnelles, indications thérapeutiques, effets indésirables, éléments de pharmacologie et toxicologie.

C'est l'association Gadepam qui a été chargée de rédiger ces fiches, sur commande de la GDI, grâce à un financement de la DAAF sur des fonds ODEADOM.

Dans le cadre de la Pharmacopée française, il existe deux listes de plantes médicinales :

- Liste A : Plantes médicinales utilisées traditionnellement (efficacité et innocuité)
- Liste B : Plantes médicinales utilisées traditionnellement en l'état ou sous forme de préparation dont les effets indésirables potentiels sont supérieurs au bénéfice thérapeutique attendu

L'inscription des plantes doit faire l'objet d'une présentation en commission d'experts, qui se réunit régulièrement au sein de l'ANSM, et qui valide ou pas l'inscription des plantes sur la liste des plantes médicinales. L'inscription peut être validée sur la liste A ou la liste B, en fonction des risques d'effets indésirables, liés à la présence suspectée de molécules toxiques, ou parfois au risque de confusion possible avec une autre plante connue comme étant toxique. C'est ainsi qu'un grand nombre de plantes proposées par la Guyane sont inscrites sur la liste B (cf **tableau ci-dessous**).

Liste des plantes guyanaises inscrites à la Pharmacopée

NOM SCIENTIFIQUE	FAMILLE	NOM VERNACULAIRE CRÉOLE	INSCRIPTION PHARMACOPÉE
<i>Anacardium occidentale</i>	ANACARDIACEAE	Cajou	Liste A
<i>Cecropia obtusa</i>	URTICACEAE	Bois canon	Liste A (usage ext)
<i>Chelonantus alatus</i>	GENTIANACEAE	Grand centorel	Liste A (usage ext)
<i>Eleutherine bulbosa</i>	IRIDACEAE	Envers rouge	Liste A (usage ext) Liste B (interne)
<i>Geissospermum laeve</i>	APOCYNACEAE	Maria congo	Liste B
<i>Macfadyena unguis-cati</i>	BIGNONIACEAE	Griff'chat'	Liste B
<i>Marsypianthes chamaedrys</i>	LAMIACEAE	Ti bonmb blan	Liste A
<i>Ptychopetalum olacoides</i>	OLACACEAE	Bwa bandé	Liste B
<i>Senna occidentalis</i>	CAESALPINIACEAE	Café zerb pian	Liste A (graines B)
<i>Siparuna guianensis</i>	SIPARUNACEAE	Vénééré	Liste A (usage ext)
<i>Sphagneticola trilobata</i>	ASTERACEAE	Bouton d'or	Liste B
<i>Tilesia baccata</i>	ASTERACEAE	Zerb' carême	Liste B
<i>Tinospora crispa</i>	MENISPERMACEAE	Liane amère	Liste B
<i>Uncaria guianensis</i>	RUBIACEAE	Bois piquant	Liste A
<i>Varronia curassavica</i>	BORAGINACEAE	Feuille Montjoly	Liste A

Présentation des plantes inscrites par la Guyane

ANACARDIUM OCCIDENTALE L.,

Anacardiaceae (cajou, pomme-cajou) : écorce

Usages traditionnels :

- Guyane : anti-diarrhéique, anti-émétique, hémostatique (décoction de l'écorce) ;
- Diabète, hypertension ;
- Fièvre, asthme.

Actions pharmacologiques testées :

- Hypotensifs, hypoglycémiant *in vivo* ;
- Anti-inflammatoire ;
- Antibiotique *in vitro*.

Usage comme phytomédicament ou complément alimentaire :

- Extraits disponibles sur Internet.

CECROPIA OBTUSA Treubl,

Cecropiaceae (bois-canon) : feuilles, écorce

Usages traditionnels :

- Diurétique : tisane préparée avec les feuilles jaunissantes.
- Désinfectant génital : L'infusion des feuilles vertes est utilisée en lavement après l'accouchement, et contre les infections vaginales et urinaires.
- Contre la leishmaniose : Les inflorescences séchées au feu, et réduites en poudre sont ajoutées à la chandelle molle pour être appliquée sous forme de pommade.
- Sur les fractures : on utilise aussi les feuilles en emplâtre en association avec les feuilles de *Siparuna guianensis* et de différentes Loranthacées.
- Fièvre : Les feuilles sèches sont utilisées en bain fébrifuge avec les barbes de maïs vert et les feuilles de Sureau (*Sambucus simpsonii* Rehder).

Actions pharmacologiques testées :

- Si le *Cecropia obtusa* est peu étudié du point de vue biologique et pharmacologique, l'espèce *Cecropia glaziovii* en revanche est largement étudiée. On a montré son action comme anxiolytique, hypotensif, antiasthmatique, antidépresseur, anti-acide, anti-ulcère et anti-viral contre le virus de l'Herpès de types 1 et 2 (Arend et al, 2015).

Toxicologie/effets secondaires :

- Pas d'information disponible.

CHELONANTHUS ALATUS (Aubl.) Pulle,

Gentianaceae (grand centorel) : tiges, feuilles, racines

Usages traditionnels :

- Purge (décoction de la plante entière) ;
- Action contre la gale (décoction en bain) ;
- Poux d'agouti, tiques (sève) ;
- Antipaludique, anti-leishmanien ;
- Problèmes digestifs (infusion de feuilles et racines) ;
- Infections fongiques, dermatologiques, plaies cutanées.

Actions pharmacologiques testées :

- Activité anti-leishmanienne *in vitro* modérée ;

- Bonne activité antipaludique *in vivo* ;
- Irlbacholine : composé antifongique.

Toxicologie/effets secondaires :

- Cette plante (sous le synonyme *Irlbachia alata*) est décrite comme très toxique dans l'ouvrage *CRC World Dictionary of medicinal and poisonous plants* (Quattrochi, 2012), la citation indiquant qu'un surdosage peut être fatal. Aucune information n'est cependant donnée sur la partie de plante concernée ou le mode de préparation.

ELEUTHERINE BULBOSA (Miller) Urb,

Iridaceae (envers rouge) : bulbe

Usages traditionnels :

- Entorses, faiblesse du sang ;
- Crises d'épilepsie ;
- Contre les écoulements de sang féminins, et les diarrhées ;
- En application externes pour soigner les blessures infectées et pour faciliter la cicatrisation des plaies et des blessures.

Actions pharmacologiques testées :

- Propriétés hypocholestérolémiantes ;
- Activité cicatrisante ;
- Action anti-tumorale ;
- Activité anti-fertilité ;
- Activité antimicrobienne, antivirale, anti-inflammatoire, anticancéreuse et anti-oxydante.

Toxicologie/effets secondaires :

- Il convient d'être prudent chez les femmes enceintes ou désireuses de l'être ;
- Toxicité chronique : L'administration quotidienne par voie I. P., pendant 12 jours, de 400 mg/kg d'extrait éthanolique 80% de bulbe de *E. bulbosa* chez le rat induit des signes de toxicité hépatique chez les animaux traités (Weniger, 1978).

GEISSOSPERMUM LAEVE (Thunb.) Miers,

(syn. *Geissospermum vellosii*),

Apocynaceae (maria congo, bita udu) : écorce

Usages traditionnels :

Les espèces du genre *Geissospermum* sont largement employées dans toute l'Amazonie comme antipaludique et antidiysentérique :

- Écorces en macération dans l'alcool comme antipaludique et antidiysentérique ;
- En décoction contre diarrhée et les vers ;
- En lavages externes contre les poux, la gale (Grenand et al., 2004, Fleury, 2007).

Actions pharmacologiques testées :

- Propriétés antiparasitaires *in vitro* contre *Leishmania infantum* et *Trypanosoma cruzi* (Reina et al., 2012) ;
- Résultats contradictoires sur l'efficacité *in vitro* contre le paludisme (Bertani et al., 2005) ;
- Effet anti-cancéreux (Beljanski, 2000), anti-Alzheimer et anti-cholinestérase (Lima et al., 2009) ;
- Un des composants, la flavopereirine, est utilisée dans le traitement du cancer de la prostate et du HIV-AIDS (Camargo et al., 2013).

Toxicologie/effets secondaires

- Les essais *in vivo* ont montré une certaine toxicité sur les souris (Munoz et al., 2000).
- **Inscrit sur la liste B** (dont les effets indésirables potentiels sont supérieurs au bénéfice thérapeutique attendu).

MACFADYENA UNGUIS-CATI (L.) A.H. Gentry,
Bignoniaceae (grif'chat) : feuilles

Usages traditionnels :

- L'infusion des feuilles est anti-grippale et fébrifuge ;
- La décoction de la plante entière est utilisée contre la toux ;
- Les parties aériennes sont réputées anti-inflammatoires, fébrifuges, et antirhumatismales ;
- La plante est réputée alexitaire (suc ou plante entière) contre les morsures de serpent ;
- À Trinidad, on consomme l'infusion de racine contre la rétention d'urine.

Actions pharmacologiques testées :

- Activité cytotoxique ;
- Activité anti-microbienne ;
- Activité anti-trypanosome (maladie de Chagas) ;
- Activité anti-oxydante.

Toxicologie/effets secondaires :

- Pas de donnée disponible.

MARSIPIANTHES CHAMAEDRYS (Vahl) Kuntze,
Lamiaceae (ti-bonmb-blanc, petit beaume blanc) :
parties aériennes

Usages traditionnels :

- Infusion des tiges et feuilles : boisson rafraîchissante et digestive, pour les douleurs intestinales et comme laxatif ;
- Décoction en boisson ou en lavage de front pour les maux de tête ;
- Décoction par voie orale ou en usage externe contre les morsures de serpent, comme anti-rhumatismale et antispasmodique (Brésil).

Actions pharmacologiques testées :

- Extrait butanolique des parties aériennes antioxydant ;
- Extraits aqueux analgésiques et anti-inflammatoires ;
- L'extrait méthanolique de la plante inhibe *in vitro* la coagulation sanguine induite par certains venins de serpents.

Toxicologie/effets secondaires :

- Pas de données disponibles ;
- **Inscrite sur la liste A.**

PTYCHOPETALUM OLACOIDES Benth.,
Olacaceae (bwa bandé) : racines et écorce de tige

Répartition et production :

- Non cultivée ;
- À distinguer du *Richeria grandis*, Euphorbiacées (bois bandé des Antilles) et autres genres au Brésil.

Usages traditionnels :

- Problèmes neuro-musculaires, fortifiant musculaire (décoction) ;
- Impuissance sexuelle, effet aphrodisiaque (infusion, macération) ;
- Grippe, asthénie cardiaque, affections pulmonaires (infusion, décoction).

Actions pharmacologiques testées :

- Amélioration de la mémoire, activité anti-dépressive, adrénérgique *in vivo*, neuroprotecteur *in vitro* ;
- Essais *in vivo* peu concluants sur le corps caverneux de lapin ;
- Usage comme phytomédicament ou complément alimentaire
- Commercialisation de nombreux extraits et poudre divers.

SENNA OCCIDENTALIS (L.) Link,
Caesalpinaceae (café zerb pian, indigo, anigou,
digo-café, yooka pesi) : feuilles, racines, graines

Usages traditionnels :

- Calculs rénaux (tisane des feuilles), rhumatismes (alcoolature de racine) ;
- Rhume, hypertension, paludisme (infusion des feuilles et boisson tirée des graines torréfiées) ;
- Constipation, parasitose intestinale (infusion des feuilles) (Antilles) ;
- Eczéma, dartres, gale : cataplasme des feuilles fraîches ;
- Décoction des racines pour faciliter les accouchements (la Réunion).

Actions pharmacologiques testées :

- L'écorce de racine est antipaludique ;
- La feuille séchée pulvérisée est anti-inflammatoire ;
- L'extrait éthanolique de la feuille est hépato-protecteur ;
- L'extrait des feuilles est anxiolytique et antidépresseur, analgésique et antipyrétique ;
- L'extrait aqueux des feuilles est hypoglycémiant et antidiabétique ;
- L'extrait méthanolique des feuilles est cicatrisant ;
- L'extrait aqueux des feuilles est protecteur vis à vis des agents immunosuppresseurs ;
- La décoction des racines est laxative ;
- Extrait des feuilles : activité antimicrobienne.

Toxicologie/effets secondaires :

- Toxicité de la gousse et de la graine avec nécrose hépatique et de dégénérescence des fibres musculaires. (œdème et décès d'un enfant) : présence d'une toxalbumine : **graines sur liste B** ;
- Les graines torréfiées seraient atoxiques ;
- Contre-indication pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 12 ans ;
- Compte tenu de l'usage traditionnel de *Senna occidentalis* (feuille) comme ocytocique au moment de l'accouchement, son emploi est déconseillé pendant la grossesse. Par voie orale, pas d'utilisation de plantes ou de produits contenant des dérivés anthracéniques chez l'enfant de moins de 12 ans.

SIPARUNA GUIANENSIS Aublet,
Siparunaceae (vénééré, vénééré rouge) : feuilles

Usages traditionnels :

- Tisane des feuilles fébrifuge, abortive, ocytocique et rafraîchissante ;
- Décoction salée des feuilles hypotensives ;
- Alcoolature des feuilles vulnéraires et anti-œdèmes ;
- Feuilles en cataplasmes sur les fractures.

Actions pharmacologiques testées :

- Plante riche en huiles essentielles ;
- Active contre la maladie de Chagas ;
- Cicatrisant, cytostatique.

Toxicologie/effets secondaires :

- Présence d'alkaloïdes toxiques ;
- **Inscription sur la liste A** en usage externe seulement.

SPHAGNETICOLA TRILOBATA
(L.) Pruski, Asteraceae (bouton d'or, zerb-soleil, zeb-a-femm) : parties aériennes

Usages traditionnels :

- Problèmes liés au système de reproduction féminin
- En tisanes (décoction) : usage abortif, contre les règles douloureuses, l'aménorrhée, après l'accouchement pour replacer la matrice ;

- Maux de tête, douleurs articulaires, rhumatismes, rhume, toux, bronchite, diabète, morsures de serpent, piqûres d'insectes ;
- En cataplasmes comme hémostatique, et comme cicatrisant ;
- Diabète (nom vernaculaire au Brésil : *insulina*, *insulina-natural*).

Actions pharmacologiques testées :

- Activité sur le transit intestinal ;
- Activité anti-inflammatoire ;
- Action antidiabétique ;
- Activité antimicrobienne, activité cicatrisante ;
- Activité anti-oxydante ;
- Activité bronchodilatatrice ;
- Activité anti-hypertensive.

Toxicologie/effets secondaires :

- Le contact avec la plante peut produire une dermatite atopique chez les individus sensibilisés.

TILESIA BACCATA (L.) Pruski,

Asteraceae (zer-carême, bouton d'or, radié jaune) : feuilles, fleurs

Usages traditionnels :

- Antiseptique (feuilles en cataplasme) ;
- Anti-grippal (fleurs) ;
- Anti-diabétique, fébrifuge, rafraîchissant, anti-émétique (feuilles en décoction).

Actions pharmacologiques testées :

- Essais *in vitro* uniquement : anti-leishmanien, anti-oxydant modéré.

TINOSPORA CRISPA (L.) Hook. f. & Thomson,

Menispermaceae (liane amère, lyan-sépan, zèb-kayenn) : tiges, feuilles

Répartition :

- Asie surtout (Inde, Chine, Cambodge, Thaïlande...)
- Présente en Guyane et Martinique (jardins).

Usages traditionnels :

- Antidiabétique (macération dans le rhum, décoction, teinture) ;
- Antimalarique, vermifuge, fébrifuge (macération dans le rhum, décoction) ;
- En cas de fractures, contusions, rhumatismes, plaies, blessures.

Actions pharmacologiques testées :

- Étude clinique : pas d'action antidiabétique ;
- Activité hypocholestérolémiante, hypoglycémiant, anti-inflammatoire, antiplasmodiale *in vivo*.

Usage comme phytomédicament ou complément alimentaire :

- Borapet™ : spécialité phytothérapeutique disponible dans certains pays du Sud-Est asiatique.

Toxicologie/effets secondaires :

- **Probable toxicité hépatique.**

UNCARIA GUIANENSIS Aubl. J.F. Gmel,

Rubiaceae (radié Guadeloupe, unha de gato) : tiges feuillées

Usages traditionnels :

- Anti-inflammatoire (décoction) notamment en cas d'arthrose ;
- Douleurs dentaires (infusion de feuilles en bains de bouche) ;
- Toux, grippe (décoction de jeunes tiges).

Actions pharmacologiques testées :

- Ostéoarthrite du genou ;
- Activité anti-inflammatoire ;
- Activité anti-oxydante.

Usage comme phytomédicament ou complément alimentaire :

- Vincaria® (*Rainforest Nutritionals*) ;
- Reparagen® (*Rainforest Nutritionals*).

VARRONIA CURASSAVICA (Jacq.) Roem. & Schult., (syn : *Cordia curassavica*)

Boraginaceae (feuilles Montjoly) : feuilles

Usages traditionnels :

- Infusion des feuilles contre la grippe ;
- Macération des feuilles contre l'asthme ;
- Feuilles en emplâtre pour cicatriser les coupures ;
- Au Brésil : inflammation, douleurs, rhumatismes ;
- Au Nicaragua, et Trinidad et Tobago : douleurs corporelles, diarrhées, fièvres, hypertension ;
- Au Mexique contre les troubles gastro-intestinaux.

Actions pharmacologiques testées :

- Activité anti-inflammatoire (étude clinique) ;
- Activité anti-allergique ;
- Activités anti-microbiennes, cicatrisantes, anti-ulcérales ;
- Activité anti-tumorale.

Toxicologie / effets secondaires :

- Aucune toxicité fœtale n'a été observée ;
- Pas de toxicité aigüe ou chronique observée.

Usage comme phytomédicament ou complément alimentaire :

- Huile essentielle : principe actif d'un médicament phytothérapeutique au Brésil.

Enjeux et perspectives

Deux monographies analytiques ont été réalisées suite à l'inscription de ces quinze plantes : *Uncaria guianensis* et *Ptychopetalum olacoides*. Actuellement nous poursuivons des études scientifiques sur les plantes sélectionnées en Partenariat avec GDI-GADEPAM-Université de Paris Descartes (Faculté de pharmacie). Les travaux suivants sont en cours :

- Monographies analytiques de : *Cecropia obtusa*, *Tinospora crispa*, *Geissospermum laeve*, et *Varronia curassavica*.
- Tests de toxicité (tests de viabilité cellulaire) sur six extraits de plantes : *Cecropia obtusa*, *Geissospermum laeve*, *Ptychopetalum olacoides*, *Tinospora crispa*, *Uncaria guianensis*, et *Varronia curassavica*.

Cette démarche nécessite également d'autres types de recherches sur les problématiques suivantes :

- Quelle valorisation économique pour quelles plantes ?
- Comment organiser la filière ?

Afin de tenter de répondre à ces questions, l'association GADEPAM a prévu de mettre en place sur des fonds européens un Programme de recherche-action : APIPAM afin d'entamer une démarche participative pour la valorisation des produits naturels en Guyane) avec une ouverture vers les compléments alimentaires.

Des essais de mise en culture devraient être faits rapidement. Nous comptons pour cela sur la ferme expérimentale qui sera mise en place par la GDI. Un certain nombre de critères doivent être respectés pour une filière durable et équitable :

- Implication des horticulteurs locaux ;
- Respect des principes du protocole du Nagoya (APA, loi biodiversité) ;
- Mise en place un label bio-éthique afin de valoriser la production locale et de respecter des règles à la fois respectueuses de l'environnement et d'une éthique irréprochable (protection contre la bio-piraterie).

Conclusion et perspectives

En conclusion, l'inscription des plantes des Outre-mer n'est qu'une première étape dans une démarche de valorisation des plantes médicinales. Elle est nécessaire pour commercialiser les plantes en pharmacie, et nous l'espérons aussi bientôt en herboristerie.

Elle nous permet d'apporter des connaissances scientifiques supplémentaires sur les plantes médicinales et sur leur toxicité. Mais cette démarche ne doit pas occulter d'autres manières de valoriser la biodiversité ultra-marine, par exemple sous forme d'huiles essentielles, d'huiles végétale et de compléments alimentaires dont la réglementation peut-être moins contraignante permet d'envisager une commercialisation plus rapide et à plus grande échelle.

Bibliographie

- Beljanski M., 2000. *The anticancer agent PB-100, selectively active on malignant cells, inhibits multiplication of sixteen malignant cell lines, even multidrug resistant*. *Genet Mol Biol* 23, 29-33.
- Bertani S., Bourdy G., Landau I., Robinson J.C., Esterre P., Deharo E., 2005. *Evaluation of French Guiana traditional antimalarial remedies*. *J. Ethnopharmacol* 98, 45-54.
- Fleury M., 2007. *Remèdes Wayana - Wajana epit*, GADEPAM - CRDP (Ed). Cayenne, France, 111 p.
- Grenand P., Moretti C., Jacquemin H., Prévost M.F., 2004. *Pharmacopées traditionnelles en Guyane*, IRD Edition, Paris, France, 816 pp.
- Lima J. A., Costa R. S., Epifanio R. A., Castro N. G., Rocha M. S., Pinto A. C., 2009. *Geissospermum vellosii* stem bark: *anticholinesterase activity and improvement of scopolamine-induced memory deficits*. *Pharmacology, Biochemistry and Behavior*, v. 92, p. 508-513.
- Marlene Rodrigues Marcelino Camargo, Rodrigo César das Neves Amorim, Luiz Francisco Rocha e Silva, Ana Lúcia Basilio Carneiro, Marcos José Salgado Vital, Adrian Martin Pohlit, 2013. *Chemical composition, ethnopharmacology and biological activity of Geissospermum Allemão species (Apocynaceae Juss.)* *Revista Fitos*, Rio de Janeiro, Vol. 8(2) : 73-160, Jul-Dez 2013
- Reina M., Ruiz-Mesia W., Lopez-Rodriguez M., Ruis-Mesia L., Gonzalez-Coloma A., Martinez-Diaz R., 2012. *Indole Alkaloids from Geissospermum reticulatum*. *J. Nat. Prod.* 75, 928-934.
- Robard I., 2012. *Pharmacopée ultramarine : chronologie pour une réhabilitation historique*. In *Actes du 7^e colloque CIPAM 2012*. Île de la Réunion. Aplamedom Réunion. 287 p.